

**DECISION DU PRESIDENT  
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

**DECISION N°2023.00467**

**TRAVAUX DE CLIMATISATION DU CENTRE DE REMISE EN  
FORME DU NAUTIFORM A ANDREZIEUX-BOUTHEON -  
MARCHÉ CONCLU AVEC FRIGORIFIQUES  
ET MACHINES DU CENTRE**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du code général des Collectivités Territoriales,

VU les articles R. 2123-1 1° et R. 2123-4 du Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté n°2023.00064 en date du 23 février 2023 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Hervé REYNAUD, dans les domaines de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains,

CONSIDERANT la consultation relative à des travaux de climatisation du centre de remise en forme du Nautiform à Andrézieux-Bouthéon, organisée par Saint-Etienne Métropole du 21/03 au 12/04/2023 à 12h00, et ayant fait l'objet d'une publicité sur le site Marchés Online et le site internet de Saint-Etienne Métropole,

CONSIDERANT que les offres remises par les prestataires suivants sont conformes :

- DALKIA Agence Saint-Etienne – 10H rue de la productique – BP705 – 42950 Saint-Etienne Cedex 9,
- FRIGORIFIQUES ET MACHINES DU CENTRE – 47 rue Gauthier Dumont – 42100 Saint-Etienne,
- TECHNI-COM ENERGIES – 75 rue Valentin Mesmer – 42160 Andrézieux-Bouthéon,
- ETABLISSEMENTS ANDRE PERRIER – Zone industrielle Saint-Nizier – 71110 Marcigny,
- ENERGECO – Lieudit le Patural – 43210 Bas-en-Basset,

CONSIDERANT que les offres ont été jugées au regard des critères énoncés au règlement de la consultation, à savoir : le prix des prestations pondéré à 60 % et la valeur technique pondérée à 40 %,

CONSIDERANT qu'il résulte de l'analyse que l'offre proposée par la société FRIGORIFIQUES ET MACHINES DU CENTRE est économiquement la plus avantageuse,

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

Un marché relatif à des travaux de climatisation du centre de remise en forme du Nautiform à Andrézieux-Bouthéon est conclu avec la société FRIGORIFIQUES ET MACHINES DU CENTRE, sise 47 rue Gauthier Dumont, 42100 Saint-Etienne, Siret n°318 225 372 00057.

**RECU EN PREFECTURE**

Le 17 mai 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_AU-042-244200770-20230427-C20230046710

Date de mise en ligne : 17 mai 2023

## **ARTICLE 2**

Le délai global d'exécution est de 5 semaines, décomposé de la façon suivante :

- la période de préparation, d'une durée de 2 semaines, est comprise dans le délai d'exécution et débute à compter de la date fixée par ordre de service,
- le délai d'exécution des travaux est de 3 semaines, et débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de les commencer.

## **ARTICLE 3**

Le marché est traité à prix global et forfaitaire. Les prix du marché sont actualisables.

Le montant du marché est de 45 444,98 € HT.

## **ARTICLE 4**

La dépense correspondante sera imputée au budget principal, destination 2014 NAUT 339, opération 339, nature comptable : 21351.

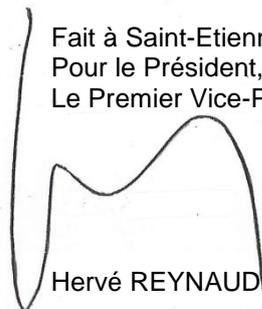
## **ARTICLE 5**

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur Le Préfet de la Loire.

## **ARTICLE 6**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 17/05/2023  
Pour le Président, par délégation,  
Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD